

Josée Brabant

La menace américaine

L'identité française connaît de nombreuses modifications au cours des dernières années du XIX^e siècle. Des changements dans les mentalités et dans les façons de faire se produisent en un très court laps de temps, en déstabilisant plusieurs. Marc Angenot, historien des idées et professeur au Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill, a mené une étude approfondie des écrits parus au cours de l'année 1889 en France et a observé que l'angoisse y était très présente. Selon lui, la fin de siècle est marquée par « un vaste paradigme de la *déterritorialisation*, du délitement des stabilités symboliques, de la perversion du sens et des valeurs, de la décadence, de la dégénérescence¹ ». À l'époque, cette prétendue déchéance est attribuée, entre autres, aux influences étrangères, perçues comme étant en partie responsables de la subversion des valeurs et de l'esprit français. Dans son livre *Les Deux Paris : les représentations de Paris dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, l'historien Jean-Pierre A. Bernard souligne lui aussi l'idée d'un déclin et désigne ceux à qui était communément attribuée la faute :

C'est à la tyrannie de l'égalisation, égalisation des conditions, égalisation des mœurs, des désirs mais aussi du décor dans un urbanisme uniformisé et standardisé qu'est encore attribuée la responsabilité du déclin de Paris. Les coupables, ce sont l'Amérique et l'américanisation, de façon plus générale les mœurs anglo-saxonnes².

Les Américains sont en effet perçus comme ayant une influence néfaste sur les mœurs françaises, et même, plus largement, européennes. Ainsi, le Français Charles de Varigny, dont le livre *La Femme aux États-Unis* paraît en 1893, déclare à la toute première phrase de son ouvrage : « L'Europe s'américanise³ ». En effet, les habitants du « Nouveau Monde » ont développé des valeurs différentes de celles du « Vieux Continent » et, la traversée de l'Atlantique étant de plus en plus rapide et confortable, voyagent dans les pays européens où leurs comportements tout à la fois choquent et exercent une certaine influence. L'écart entre leurs manières d'être et de penser et celles des Français s'incarne particulièrement dans leurs rapports à la jeune fille; dans ce qu'ils lui laissent faire, dans la façon dont ils la considèrent et la traitent. La jeune fille américaine est en effet bien différente de sa vis-à-vis française, comme nous le constaterons par l'étude de deux romans de la fin de siècle : *L'Américaine*, publié en

1891 par l'Académicien Jules Clarétie et *Une idylle tragique*, de Paul Bourget, paru en 1896, peu après un voyage de plusieurs mois en Amérique. Nous appuierons également certaines remarques sur la lecture de *Chérie* (1884), d'Edmond de Goncourt, qui renferme quelques observations sur les Américaines, et sur celle de *Flirt* (1890), de Paul Hervieu, dont deux des personnages, Mme Hobbinson et sa fille Agnès, sont des Américaines.

Une société aux valeurs différentes

La « race » américaine

Bien qu'issus d'une colonisation et d'une immigration provenant de plusieurs pays d'Europe, les habitants des États-Unis sont perçus, à la fin du XIX^e siècle, comme constituant un seul peuple, voire comme une « race » ayant ses caractéristiques propres. En effet, la notion de « race » est communément admise à l'époque. Selon le philosophe et historien des sciences Jean Gayon, c'est justement au cours du XIX^e siècle que se développe cette notion, soutenue par les théories biologiques de l'hérédité et de l'évolution⁴ qui se répandent à la suite des travaux de Darwin, popularisés dans les années 1860-1870⁵. Gayon mentionne entre autres les travaux d'Alfred Russel Wallace, qui applique le principe de la sélection naturelle à l'homme moderne et en déduit que « la sélection a cessé d'agir sur les caractères physiques, pour ne plus modifier que les qualités morales et mentales⁶ ». Cela s'applique bien à la perception qu'ont les Français des Américains, qui leur ressemblent beaucoup physiquement, mais dont les valeurs sont différentes. Gayon souligne une confusion, dans le vocabulaire et les théories de l'époque, entre race et culture⁷. Ainsi, les Américains qui ont développé une culture différente sont perçus comme une « race » différente. Finalement, Gayon signale lui aussi, comme Angenot et Bernard, l'idée d'un « déclin des peuples européens⁸ », qui émergerait selon lui dès le milieu des années 1860. En effet, cette notion découlerait des thèses sur le principe de sélection naturelle, plusieurs reprochant aux mécanismes sociaux institués chez les Européens d'aller à l'encontre de la sélection naturelle⁹. Nous verrons plus loin comment la dot est ainsi accusée d'être à l'origine de l'affaiblissement de la « race » française. De ces notions d'évolution ou de déclin des races à celle d'une concurrence entre les différentes races, il n'y a qu'un pas. Chez les Français, l'angoisse d'appartenir à une race en voie d'extinction et la peur de la voir supplantée par la race américaine sont très présentes dans plusieurs textes fin de siècle. Les Américains semblent en

effet appartenir à une race vigoureuse et pleine de vitalité. Par exemple, dans le roman *L'Américaine*, Jules Clarétie fait dire à un de ses personnages : « toute cette race américaine humilie effroyablement nos décadences. Nous avons l'air d'anémiés, comme dit le docteur, à côté de ces colosses en pierre de taille¹⁰ ». Charles de Varigny, qui a beaucoup voyagé aux États-Unis et ailleurs, abonde dans le même sens et se dit « frappé de cette merveilleuse adaptabilité [des Américains] dans laquelle les savants voient le signe caractéristique et infaillible de la supériorité d'une race ou d'une espèce¹¹ ».

L'esprit d'entreprise, le progrès technique

Les Américains, étant ou ayant un passé récent de colonisateurs, de défricheurs, de bâtisseurs, sont perçus comme étant particulièrement énergiques, positifs, toujours à la recherche d'améliorations de leurs conditions de vie. C'est à travers cet esprit d'entreprise que les Américains se présentent d'abord aux Français : en effet, selon Jean-Pierre A. Bernard, c'est d'abord par l'haussmannisation que l'Amérique fait irruption dans le décor parisien. Rappelons que le terme « haussmannisation » fait référence aux transformations opérées dans l'urbanisme de Paris sous la direction du baron Haussmann entre les années 1852 et 1870, entre autres dans le but d'élargir les voies et d'uniformiser le style des bâtiments. Selon Bernard, « Paris s'aligne [ainsi] sur New York¹² ». D'autres modifications apparaissent rapidement dans le décor français, pour la plupart importées du monde anglo-saxon (au niveau des transports, de l'éclairage, du chauffage, des moyens de communication, etc.). Alors qu'une partie de la population accueille avec joie les innovations techniques qui améliorent leur niveau de vie, une autre partie des Français leur est réfractaire. On retrouve dans de nombreux romans cette division entre les personnages dits « vieille France » et ceux qui sont ouverts aux changements. Dans *Une idylle tragique*, de Paul Bourget, il s'agit de Pierre Hautefeuille à qui un autre personnage affirme :

[...] j'ai été corrompu par les étrangers. Toi, tu es resté le vrai Français. On ne dira jamais assez combien ce peuple est simple, sobre, économe. Il l'est trop. Surtout il a trop de haine pour les inventions nouvelles. Il les déteste autant que les Anglais et les Américains les aiment. [...] tu es pour l'escalier contre l'ascenseur, pour les feux de bois contre le calorifère, pour la lampe à l'huile contre l'électricité, pour la poste contre le téléphone. C'est la vieille France. Mon père en était. Moi, j'appartiens au nouveau jeu. Jamais assez de tuyaux d'eau chaude et d'eau froide! Jamais assez de fils télégraphiques et téléphoniques!¹³

Les Américains sont des entrepreneurs, des gens d'action. En 1893 eut lieu l'exposition

internationale de Chicago et c'est une femme, Mlle Marie Dugard, qui fut mandatée pour y représenter l'enseignement secondaire français. Elle en profita pour faire une tournée des États-Unis et fit le compte-rendu de ses observations dans un livre, *La Société américaine*, qui parut deux ans plus tard, en 1895. Selon elle, cet esprit d'entreprise provient d'abord de l'éducation américaine, où « au lieu de se méfier de la volonté individuelle et de dompter l'esprit d'initiative, on les développe¹⁴ ». L'écrivain Paul Bourget, qui fit un voyage similaire, remarque lui aussi, dans *Outre-mer. Notes sur l'Amérique*¹⁵, que les Américains ont « plus de réaction individuelle, et surtout une volonté plus forte¹⁶ ». Dans *L'Américaine* et dans *Une idylle tragique*, on retrouve deux personnages très similaires, Richard Norton et Richard Marsh, qui représentent l'Américain type aux yeux des Français. Ce sont des *self-made men*, milliardaires, amateurs de belles choses, magnats des chemins de fer, propriétaires de mines, ayant tous deux fondé une ville (respectivement *Norton City* et *Marionville*), spéculant à la bourse de New York et toujours au courant de tout ce qui s'y passe grâce au câble transatlantique. Aucun des deux n'hésite à se lancer dans des projets d'envergure : dans *Une idylle tragique*, Dickie Marsh raconte à deux Français qu'il projette de creuser un canal entre les Grands Lacs et l'Atlantique puisque les chutes du Niagara et autres rapides empêchent le passage des transatlantiques par le Saint-Laurent. Réagissant à ce projet colossal, l'un des Français s'exclame : « Est-il assez Américain? » et l'autre comprend immédiatement ce qu'il veut dire¹⁷. Alors que les Français subissent les contraintes de leur environnement et hésitent à mettre en branle de grands projets¹⁸, les Américains ont la volonté de mener à bien des travaux qui visent à transformer la nature pour qu'elle réponde à leurs besoins. Leur énergie et leur volonté sont deux caractéristiques qui marquent d'une certaine façon leur supériorité sur les Français.

Une société égalitaire

Nous avons mentionné que les deux personnages représentant l'Américain typique étaient des *self-made men*. C'est un détail très important, puisqu'il n'y a pas, en principe, aux États-Unis, de hiérarchie sociale, contrairement à l'Europe où les membres de l'aristocratie portent encore des titres. Dugard et Bourget ont tous deux noté au cours de leurs voyages à quel point les Américains étaient fiers de cette valeur d'égalité sociale. Selon Dugard :

Ils y voient le plus beau triomphe de la démocratie, d'une société libre où chacun, au lieu de porter à jamais l'estampille indélébile de sa naissance et de sa profession, n'est marqué que du sceau de l'indépendance, peut prétendre à toutes les distinctions et à toutes les carrières, où nul n'a les préjugés du travail et du rang, où les hommes et les femmes

cultivés se livrent sans honte à des besognes serviles¹⁹.

Elle poursuit en racontant l'histoire d'une jeune fille travaillant comme serveuse («servante», dans le vocabulaire de l'époque) dans un hôtel pour payer ses études, ce qui l'étonne beaucoup. Plus loin, spectatrice d'une situation similaire, elle conclura qu'« En réalité, il n'y a ici ni serviteurs ni maîtres, mais seulement des personnes qui ne peuvent suffire elles-mêmes aux travaux du ménage et d'autres, les *helps*, qui consentent à les aider [...]»²⁰. Cette égalité tient en grande partie à l'éducation, qui est la même pour tous, tant pour les enfants des « gens du monde » que pour les autres, comme nous le verrons plus loin.

D'ailleurs la catégorie des « gens du monde » est beaucoup moins étroite qu'en Europe, voire pratiquement inexistante, comme le montre Dugard en décrivant une soirée auquel on l'a invitée. Elle décrit « une mêlée étrange » dans laquelle on retrouve des jeunes filles, des femmes et des hommes habillés avec soin côtoyant des gens beaucoup moins élégants, issus de milieux plus modestes, et des touristes d'un peu partout²¹. Cette soirée ressemble par sa composition à celle qu'organise Mme Hobbison pour les fiançailles de sa fille dans le roman *Flirt*, de Paul Hervieu. Une des convives s'y exclame: « La composition de ce bal est par trop mêlée tout de même!²² ».

Cependant, plusieurs auteurs français soutiennent que certains Américains regrettent les titres. Bourget, dans son *Outre-mer*, soutient que l'Américaine cherche le raffinement et qu'elle rêve d'aristocratie²³. Dans *Une idylle tragique*, il fait dire à un personnage qui est archiduc, en parlant d'une Américaine : « Avec les millions de son oncle, que cette fille achète un nom et un titre, comme elles font toutes! Il ne manque pas de marquis anglais, de ducs français et de princes romains pour lui brocanter leurs blasons, leurs ancêtres et leurs personnes²⁴ ». La même chose se retrouve dans *L'Américaine*, de Jules Clarétie, incarné dans le personnage de Liliane : alors que jeune fille, elle rêve « de porter une couronne » et aimerait que son père achète un titre noble, plus tard elle souhaite marier un duc ou un marquis et parcourt l'*Inter-Océan*, « ce journal des célibataires disponibles de la Cité, à l'usage des dames, avec description de leurs personnes, leurs relations sociales, leurs affaires, leurs habitudes de vie, et autres informations intéressantes²⁵ ». Ironie du sort, elle finira avec un Montgomery, nom qui aurait pu paraître

aristocratique s'il s'était écrit avec deux « m »²⁶. Son aristocratie est donc doublement factice. Hors de la fiction, Varigny confirme en 1893 que dans plusieurs pays européens, des Américaines ont épousé des nobles et portent désormais leurs titres. Cependant, dur de dire s'il faut en conclure à une volonté de noblesse, puisqu'il poursuit en affirmant que ces alliances se forment non seulement chez les aristocrates mais aussi parmi les autres classes sociales, et laisse entendre que les Américaines cherchent en fait des époux européens, qu'elles préfèrent, selon lui, aux Américains²⁷.

L'égalité des sexes

Pourtant les femmes possèdent beaucoup plus de liberté aux États-Unis, comme nous le verrons plus loin, et y sont considérées sur plusieurs points comme les égales de l'homme. Certains attribuent cette égalité au travail des colons qui était exigeant pour les hommes comme pour les femmes, d'autres au protestantisme ou encore à l'éducation, sur laquelle nous nous pencherons plus loin. Sans déterminer avec certitude les causes exactes de l'égalité, on peut toutefois relever chez tous les auteurs étudiés des mentions du respect dont est entourée la femme américaine. Son égalité se manifeste par certaines pratiques comme le *shake-hands* qui remplace en Amérique le baise-main, et dont les écrivains ne manquent pas d'inclure quelques exemples dans leurs œuvres²⁸. De même, ils remarquent que les Américaines pratiquent plusieurs sports au même titre que les garçons : elles prennent « des cours de souplesse et de *high-kicking*²⁹ », font de la bicyclette et savent naviguer³⁰, et jouent de plus au tennis et au golf³¹. Marie Dugard, recensant plusieurs faits divers mettant en scène des femmes, raconte même qu'une femme a fait un pari de plusieurs milliers de dollars sur sa capacité à parcourir une longue distance en portant un poids de plusieurs kilogrammes³². On comprend tout à fait, à la lecture de cet exemple, que selon Bourget, « le type de la femme, hardie, énergique et entraînée, [se pare] d'une grâce plus décidée, plus affermie, moins voluptueuse et délicatement masculine³³ ». À ces entraînements physiques accroissant la force physique s'ajoute le développement d'une plus grande force morale. Dugard rapporte des exemples de femmes justicières, retrouvant des meurtriers ou dénonçant froidement l'imposture d'un homme les ayant trompées³⁴. Elle remarque aussi que les femmes s'impliquent dans leur société, prenant part aux congrès sur l'éducation et n'hésitant pas à y prendre la parole devant des assemblées. Elles y ont même des rôles officiels, assurant par exemple la présidence de ces congrès³⁵. Mais

leur prise de responsabilités ne s'arrête pas là : à la fin du siècle, aux États-Unis, les femmes commencent à occuper de plus en plus d'emplois traditionnellement masculins. En effet, les femmes ont commencé à pénétrer dans les universités et ont ensuite lutté et obtenu, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, d'être « médecins, reporters, architectes, mais encore chimistes, pharmaciens, comptables, secrétaires, ingénieurs, pasteurs, avocats, gardiennes de détenues, *matrons* » et, dans certains États, surveillantes de police, professeurs de mathématiques, de philosophie, d'histoire, juges de paix, notaires, greffiers, procureurs généraux³⁶. Le contraste avec la condition de la femme européenne est grand. Selon Dugard :

[L]'inégalité qui existe en Europe entre l'homme et la femme se retourne ici toute à son avantage : libre, ayant l'accès de toutes les carrières et le loisir des élégances de l'esprit, épousée sans dot par un mari qui ne supporterait pas de lui voir faire un travail pénible et se croit obligé de l'entourer de luxe, elle a à la fois les droits d'une égale, les immunités d'une protégée et les privilèges d'un être supérieur³⁷.

Cependant, si aux yeux d'une Européenne de l'époque l'Américaine semblait l'égale de l'homme, avec le recul on conçoit qu'elle avait encore beaucoup à gagner, et en premier lieu le droit de vote, qu'elle n'obtiendra qu'en 1919³⁸.

Les Américaines en France

Les voyageuses

Les Américaines étant perçues comme les égales de leurs compatriotes masculins, leur culture générale peut être perfectionnée au même titre que la leur par des voyages en Europe, et même les Américains ne s'offusquent pas qu'elles voyagent seules³⁹. Plusieurs motifs peuvent susciter un voyage en Europe. Bourget définit plusieurs « types » d'Américaines, parmi lesquelles se retrouve la « *Beauté* »⁴⁰, qui voyage avec ses parents. On en retrouve un exemple dans le roman *L'Américaine* de Jules Clarétie en la personne de Mlle Arabella Dickson. D'abord, la beauté, comme son nom l'indique, est très belle : « À l'heure du bain de miss Arabella, lit-on dans *L'Américaine* [c'est-à-dire à l'heure où elle se baigne dans la mer], on frète des barques à Deauville pour aller regarder ses bras et lorgner sa nuque. Les voitures font prime à ce moment psychologique-là! C'est très beau, d'ailleurs. Ça mérite d'être vu!⁴¹ ». Selon Bourget, pour que le succès de la *beauté* soit complet, elle doit venir « concourir » en Europe. Elle représente en quelque sorte un investissement pour son père, qui, nous dit Bourget « a cette fille, comme il a un immeuble de vingt étages qui porte son nom, une galerie de tableaux mentionnée dans le

guide⁴² ». Elle est capable de réaliser différents « tours » et est paradée dans différents lieux où elle doit exhiber sa beauté et ses savoirs :

[...] élevée en pension à Paris, connaissant toutes les tables d'hôtes de l'Europe; l'hiver à Florence où elle apprend le chant; le printemps venu, au bois de Boulogne où elle apprend l'équitation; l'été aux bains de mer où elle apprend à conduire un yacht; parfois en Suisse, où, laissant la rame pour l'alpinstock, elle escalade un pic comme elle a conduit un bateau ou dompté un cheval; capable d'aller voir le soleil se lever au Righi, après l'avoir vu se coucher à Saint-Malo derrière le grand Bé⁴³.

D'autres voyagent plutôt seules. Dans le chapitre qu'elle signe dans le quatrième tome de *l'Histoire des femmes en Occident*, sous la direction de Geneviève Fraisse et de Michelle Perrot, Cécile Dauphin décrit la « femme nouvelle » ou « *New Woman* » dont la figure émerge à partir de 1870 en Angleterre et aux États-Unis, comme une « célibataire heureuse de l'être, citadine, issue d'un milieu aisé, voyageuse, frottée de culture, tournant ostensiblement le dos aux rôles dévolus à la femme bourgeoise ». Elle est de plus indépendante économiquement et pratique l'amour libre⁴⁴. Varigny mentionne quant à lui un type d'Américaine qu'il dit rencontrer beaucoup en Europe : la « *Bouncer* », au sens de celle qui « rebondit » parce qu'après trois années dans le monde, elle n'a toujours pas trouvé de mari et qu'elle voyage et s'amuse en attendant d'avoir trouvé un mari qui lui convienne :

La plupart des étrangers qui ont visité les États-Unis n'ont vu et entendu qu'elles; ils en ont fait le type consacré de la jeune fille américaine, indépendante, dédaigneuse de l'opinion publique qui est, elle, indulgente pour ses travers, tolérante pour ses excentricités. Au Central Park et dans Broadway, aux bains de mer et dans les villes d'eaux, au théâtre et sur les paquebots, elles promènent leur bruyante gaité, attirant et retenant les regards. Sur le continent qu'elles envahissent, on les rencontre partout : dans nos grands hôtels à Paris et à Nice, aux Cascines de Florence, à Rome sur le Pincio, à Naples, au Caire et à Munich, à Dresde et à Londres, partout chez elles, enfants gâtés dont les caprices étonnent, dont les libres allures déconcertent: au fond, et en dépit de leurs étranges manières, très femmes et très honnêtes⁴⁵.

Varigny présume-t-il à tort que ces femmes tiennent à se marier? La *Bouncer* et la *New Woman* sont-elles un seul et même type de femmes? Quoi qu'il en soit les Américaines sont nombreuses en France à la fin du siècle et s'y adaptent très bien. Selon Varigny, l'Américaine fait montre d'une « merveilleuse souplesse » et s'accommode des environnements et des circonstances dans lesquelles elle est placée, « tout en conservant son individualité dans un cadre étranger⁴⁶ ». Au nombre des traits caractéristiques qui fondent souvent cette individualité

se trouvent l'optimisme et la gaieté, et les Américaines sont réputées apporter un souffle de vitalité chez un peuple français souvent décrit comme désabusé et pessimiste. Peut-être est-ce pourquoi Varigny affirme que l'Américaine reçoit un excellent accueil en Europe. Selon lui, l'influence de l'Américaine serait si grande en Europe qu'elle serait en quelque sorte un agent participant à la mise en place d'une hégémonie culturelle américaine, qu'elle serait en bonne voie « d'américaniser » le Vieux Continent⁴⁷. Il la qualifie aussi d'« élément révolutionnaire », puisque « son indépendance et sa liberté d'allure », suscitant « l'envie et l'étonnement », modifieraient rapidement les idées françaises relatives à l'éducation des jeunes filles⁴⁸.

Celles qui s'établissent en France

Cette « américanisation » de l'Europe ne se limite pas à l'influence des touristes américaines mais se traduit aussi par l'établissement de plusieurs Américains et Américaines en France. C'est le cas, dans *Chérie*, d'Edmond de Goncourt, de l'amie américaine de celle-ci, Mlle Diana Peterson, qui est décrite comme faisant partie d'une race supérieure et semble avoir quelque chose de la femme fatale :

[elle] possédait cette peau, cette peau lactée, l'orgueil caché de l'homme du Nouveau-Monde se regardant comme le plus blanc des blancs de la terre entière. Mlle Diana Peterson avait l'entrain physique, la grâce libre et conquérante, la virtualité de coquetterie d'une jeune race, un amusant diable au corps de tout l'être, mélangé de la plus étonnante paresse à apprendre la langue française, ce qui faisait de la séduisante étrangère, habitant Paris depuis des années, une interlocutrice qui ne vous répondait que par l'intelligence et le montant de jolis sourires⁴⁹.

Dans le roman *Flirt*, on retrouve aussi deux Américaines établies à Paris : Mme Hobbinson et sa fille Agnès. Fait intéressant, le personnage de Mme Hobbinson, dont personne ne semble connaître avec certitude les antécédents, semble s'approcher du type défini par Bourget comme la *Bluffeuse*, c'est-à-dire la jeune fille ou jeune femme américaine pauvre qui se fait passer pour riche en Europe, là où personne ne la connaît. Dans *Flirt*, la question de savoir si Mme Hobbinson a ou non de la fortune semble au cœur de plusieurs discussions, ce qu'on peut interpréter comme une peur qu'elle ne soit justement une de ces *bluffeuses*⁵⁰. Par ailleurs, selon l'historienne Michelle Perrot, les Américaines incarnant la *New Woman* sont nombreuses à s'établir sur la rive gauche, « d'autant mieux acceptée[s] qu'elle[s] vien[nent] d'ailleurs et vi[vent] dans les marges de l'intelligentsia », écrit-elle⁵¹.

Réputation des Américaines

Paul Bourget mentionne dans *Outre-mer. Notes sur l'Amérique* le « type, classique, de l'Américaine du roman et du théâtre [composé par les auteurs français] », qu'il résume comme suit : « de très mauvaises manières avec un fond de naïveté⁵² ». De façon générale, les Américaines que l'on retrouve dans les romans, du moins dans *L'Américaine* et dans *Une idylle tragique*, ressemblent en effet surtout à la *bouncer* décrite par Varigny. Elles sont excentriques et tapageuses, leurs toilettes sont décrites dans *Chérie* comme étant de couleurs « *coup de pistolet* », « voyant[es] », voire « brutal[es]⁵³ ». Dans *Une idylle tragique*, l'Américaine miss Florence Marsh, jeune fille pourtant tout à fait respectable, porte une « toilette presque trop à la mode ». Elle a « un chapeau rond, en velours noir, avec des bords trop larges sous de trop hautes plumes ». Son chapeau et sa robe tiennent « du costume par [leur] outrance », et ses bijoux sont décrits comme une « surcharge de bijoux⁵⁴ ». Au cours de son voyage dans le *Far-West*, Dugard note aussi le faste exagéré avec lequel sont habillées les femmes et même les fillettes⁵⁵. Cependant, de retour dans l'Est, elle note que les immigrées récentes, « Allemandes, Suédoises, Anglaises », « n'ont pas encore acquis le charme délicat des femmes américaines⁵⁶ », observation d'autant plus surprenante qu'elle affirme elle-même, plus loin, que l'éducation des Américaines exclut « la culture du goût, [...] la délicatesse⁵⁷ ».

Au-delà de son style vestimentaire, l'Américaine surprend aussi par son franc-parler, perçu par les Français comme un manque de réserve, l'Américaine n'hésitant pas à dire ce qu'elle pense ou ce qu'elle désire, agissant franchement et simplement là où les Européens emploient plutôt des détours⁵⁸. Selon Varigny :

[L]a femme américaine n'a fausse honte ni sot amour-propre. [...] partout à l'aise, la première à rire de ses méprises de langage, de son ignorance des usages continentaux. Où que ce soit, elle semble chez elle. [...] L'idée ne lui vient pas qu'elle pourrait être ou paraître ridicule; [...] elle n'a ni réserve craintive, ni maladroite timidité [...] les hommages ne sont pas pour l'embarrasser, les attentions pour la déconcerter. Elle y est habituée et témoigne franchement du plaisir qu'ils lui causent⁵⁹.

Ces façons si différentes de celles qui ont cours dans la société française choquent bien entendu, comme l'exprime dans le roman *L'Américaine* le personnage de la Marquise de Solis, personnage *vieille France* de ce roman, pour qui les caractéristiques principales de l'Américaine

sont le « besoin de bruit, de fortune, de mouvement, de luxe, de tapage », qui la qualifie en outre de poseuse et pour qui son influence équivaut à une « maladie morale »⁶⁰.

Distinction jeune fille / jeune femme

Un dernier trait choque la morale française lorsqu'il est question des Américaines : c'est que l'émancipation de la jeune fille américaine fait en sorte qu'elle ressemble beaucoup à la jeune femme, au point qu'il soit presque impossible de les différencier. Selon Dugard, elle « agi[t] en toutes choses avec une indépendance qu'en nos pays on tolérerait à peine à une femme mariée⁶¹ ». Bourget en fait aussi la remarque :

Ce qui frappe tout d'abord le voyageur qui a tant entendu parler de ces jeunes filles Américaines, c'est l'impossibilité absolue de les distinguer des jeunes femmes. Le fait si commenté qu'elles aillent et viennent toutes seules ne suffirait pas à établir cette confusion. L'identité va plus loin. Elles ont les mêmes bijoux, les mêmes toilettes, la même liberté du rire et de la parole, les mêmes lectures, les mêmes gestes, la même beauté déjà tout épanouie, et grâce à l'invention du « chaperon », il n'y a pas une partie de théâtre ou de restaurant, pas un thé où elles ne se rendent, toujours seules et sur l'invitation de n'importe quel homme de leur connaissance⁶².

Ainsi, c'est avec aisance qu'une jeune américaine se présente et met à l'aise un visiteur français dans le roman *L'Américaine* : « C'était, dans toute sa sincérité, sans façon et sans phrase, l'accueil d'une maîtresse de maison recevant un ami; et la jeune fille semblait une femme mettant à l'aise un de ses hôtes. Solis était habitué à cette franchise exotique qui lui paraissait cependant inattendue et un peu bizarre en France⁶³ ». Finalement, notons l'embarras d'un personnage qui ne sait pas trop comment sera interprétée sa remarque dans *Flirt*, lors de la réception que donne Mme Hobbinson, et à laquelle, « [p]ar un raffinement de coquetterie, la mère portait, en tulle noir, une toilette identique à celle, en tulle blanc, de sa fille⁶⁴ ». Un de ses convives lui fait donc l'observation suivante : « "De plus en plus, madame, vous avez l'air d'être la sœur de votre fille!" risqua le frère de Mme Maisnil⁶⁵ ».

L'indépendance de la jeune fille américaine : conséquence d'institutions différentes

Comment expliquer que la jeune fille américaine soit si différente de la jeune fille française? Elle frappe tous les Français par son indépendance et sa volonté, qui résultent d'abord et avant tout de deux facteurs : l'éducation et l'absence de dot.

Éducation

Selon Dugard, « tout ce qu'on a pu observer de leurs mœurs, de leur caractère et de l'émancipation des femmes, resterait en partie inintelligible si on ne savait comment on les élève et surtout comment on développe en eux cette énergie souveraine qui leur permet impunément toutes les indépendances⁶⁶ ». D'abord, contrairement à en Europe, les jeunes filles ne sont généralement pas placées au couvent ou dans un quelconque internat⁶⁷. Varigny mentionne toutefois qu'une fois au collège, certains des élèves sont « internes »⁶⁸. Cependant, tant dans les écoles primaires que dans les écoles secondaires et les collèges, et même dans les cas où les élèves dorment sur place, les établissements d'enseignement sont mixtes, et garçons et filles reçoivent la même éducation, dans les mêmes salles⁶⁹. C'est ce qu'on appelle à l'époque la « coéducation ». Assez critique, à l'origine, de cette coéducation, Dugard, qui visite plusieurs écoles aux États-Unis et discute avec plusieurs personnes occupant divers postes dans le système d'enseignement, se laisse convaincre des bienfaits de cette méthode : « il ne m'a semblé que le travail, la santé ou la tenue souffrirent de l'éducation en commun ; la discipline même m'a paru supérieure à celle des autres écoles », écrit-elle⁷⁰. Quant aux relations entre les garçons et les filles, loin d'en souffrir, il semblerait qu'elles en soient bonifiées :

[N]on seulement la coéducation augmentait la réserve et la dignité de la jeune fille, affinait les manières et les sentiments du jeune homme et fortifiait en lui le respect de la femme, mais [...] en permettant aux jeunes gens de se fréquenter, en leur apprenant à se connaître, elle les tenait en garde contre le romanesque et était un meilleur préservatif contre les attachements irréfléchis qu'une éducation séparée.⁷¹

Dugard ajoute aussi que, les échanges ayant lieu dans une salle de classe étant d'ordre purement intellectuels, la coéducation aurait tendance à « élever l'admiration des charmes extérieurs de la personne à ses attraits intellectuels et aux qualités qui sont le fond de son caractère » et que les futurs époux ayant reçu la même éducation, leurs opinions et leurs goûts seraient plus similaires et qu'ainsi il y aurait moins de causes de mésentente entre eux⁷². Aux États-Unis, contrairement à l'Europe où l'homme recevait toujours plus d'instruction que la femme, il arrive que les jeunes hommes quittent le collège pour commencer à gagner leur vie et que les jeunes filles continuent à s'instruire, dans un établissement d'enseignement ou par elles-mêmes. Ainsi, Dugard note que la jeune fille est « souvent seule gardienne des traditions de goût importées de l'Europe, car elle seule en son existence sédentaire avait quelques loisirs pour les

choses de l'esprit⁷³ ». Elle souligne toutefois que la femme ne devient pas pour autant une « femme savante » :

[I]l semble que la distinction établie d'ordinaire entre la femme savante et l'être sans étude ou, comme disent quelques-uns, entre la « Femme-Art » et la « Femme-Nature », l'une inquiétante de science et parfois de névrose, l'autre simple, saine et captivante par son ignorance même, qui laisse intacts son illogisme et sa fragilité, leur soit inconnue et qu'à leurs yeux la femme puisse avoir une haute culture intellectuelle sans perdre de sa grâce et cesser d'être femme⁷⁴.

Miss Florence Marsh, dans *Une idylle tragique*, est un bon exemple de jeune fille instruite et curieuse, mais non moins gracieuse. Elle a des connaissances techniques sur le yacht de son oncle⁷⁵, des connaissances très poussées sur l'art et la sculpture de la Grèce antique (Bourget, 1896 : 226-230), est aussi, apparemment, chimiste⁷⁶ et apprend l'aquarelle⁷⁷. À un moment, elle écoute son interlocuteur qui lui parle de chasse, avec, nous dit-on, « la profonde attention d'une Américaine qui s'instruit⁷⁸ ». Pourtant son personnage n'a rien de la « femme savante » telle que l'incarne le personnage de Mlle Hélène Offenburger, juive allemande, dans *L'Américaine*. Simplement, Miss Florence Marsh est curieuse et a à cœur son propre développement, contrairement aux Européennes qui, selon Bourget,

attendent, pour se développer vraiment, que leur cœur ait parlé et qu'une influence d'homme ait commencé de les façonner. L'Américaine, elle, existe par elle-même. Elle le sait. Elle le veut. Elle en est fière. Elle n'a rien de commun avec la Galatée du mythe païen qui reçoit tout de Pygmalion, depuis l'expression de sa beauté jusqu'à la flamme de son âme. Son individualité est déjà complète quand elle arrive au mariage.⁷⁹

Les Américaines vont même à l'université. Marie Dugard visite certaines universités où les jeunes filles représentent le quart des étudiants⁸⁰ et est impressionnée par leur « force de pensée et de raisonnement toute virile⁸¹ ». Elle emprunte même au vocabulaire de la biologie pour annoncer elle aussi la « Femme Nouvelle » :

[J]'ai eu l'impression de me trouver en face de créatures neuves : forte sous sa faiblesse apparente, sûre d'elle-même, d'un esprit actif et ferme, la femme n'est plus ici l'être illogique et impulsif que nous connaissons en Europe; c'est une créature d'une autre espèce et, comme on se plaît déjà à l'appeler, la *New Woman*, la Femme Nouvelle⁸².

Dugard ne doute pas que les qualités de ces jeunes filles instruites aient un apport positif dans le mariage. Moins écervelées, mieux instruites des principes d'hygiène à respecter, meilleures interlocutrices et meilleures conseillères pour leurs maris⁸³, les arguments en faveur de

l'instruction supérieure des futures épouses semblent pour la plupart la convaincre. Cependant, les statistiques montrent que les jeunes hommes américains n'en étaient pas aussi convaincus, ou alors qu'une fois instruites et aptes à exercer un métier, les jeunes filles n'avaient plus envie de se marier. En effet, selon Cécile Dauphin : « Aux États-Unis, 75% des femmes sorties des collèges d'enseignement supérieur entre 1870 et 1900 ne se marièrent pas⁸⁴ ».

Absence de dot

En plus de l'éducation, un autre facteur est à prendre en compte pour comprendre l'indépendance et l'autonomie de la jeune fille américaine : il s'agit de l'absence de dot. Comme l'énonce avec ironie Richard Norton dans le roman *L'Américaine* : « en Amérique, la dot n'existe pas, ce qui enlève au mariage je ne sais quelle odeur d'argent, qu'il garde un peu beaucoup dans votre France. Vous avouerez que, pour un peuple de négociants, ce dédain des bank-notes ne manque pas d'une certaine tournure⁸⁵ ». L'absence de dot est, d'une part, une conséquence directe de la volonté américaine de démocratie et d'égalité. Les motivations financières n'entrent pas en ligne de compte dans le choix d'un partenaire en Amérique, ni même les espérances d'héritages, car selon Varigny, les fortunes américaines sont pour la plupart « précaires et aléatoires, [...] exposées à des vicissitudes telles qu'elles s'écroulent ou s'élèvent soudainement⁸⁶ », ce qui rend aussi, évidemment, plus poreuses et plus minces les frontières entre les classes sociales.

L'absence de dot semble aussi aux Américains plus logique sur le plan biologique, plus conforme à la sélection naturelle. Dugard le résume ainsi : « l'usage de la dot qui, favorisant le mariage des jeunes filles riches et parfois sans attraits aux dépens des autres, s'oppose à la sélection naturelle, leur paraît être pour les familles et les races une cause fatale de dégénérescence⁸⁷ ». Varigny rapporte aussi un discours qu'un Américain lui a fait au sujet de la dot, qui montre la popularité des thèses sur la sélection naturelle à l'époque. Cet interlocuteur lui affirme que « c'est une loi de la nature » que les gens beaux s'unissent, et que le mariage d'une jeune fille laide « n'est pas un gain pour l'humanité ». Il ajoute que la dot est « un système absurde, à l'encontre de la nature et dont le résultat est de perpétuer la laideur et l'abâtardissement de la race », ce qui en dit long sur son opinion sur le peuple français!⁸⁸

Sans dot, une nouvelle dynamique s'instaure entre jeunes hommes et jeunes filles. Citons

encore une fois Varigny : « l'absence de dot écart[e] [du mariage] tout ce qui en fait une affaire, ne laissant subsister que la question de goût personnel. Or, en pareille matière, le cœur des intéressés seuls étant en jeu, les intermédiaires deviennent inutiles⁸⁹ ». Selon Bourget, la règle implicite à l'œuvre dans la famille américaine est celle du « chacun pour soi, et chacun par soi⁹⁰ ». Les parents sont donc exclus du processus de sélection et le choix d'un mari dépend entièrement de la jeune fille. Elle devient une interlocutrice qui peut parler d'égal à égal avec ses prétendants. Comme le résume Varigny :

Ce n'est pas à elle à s'accommoder de la situation que les circonstances lui feront, à y conformer ses goûts, à y plier ses inclinations. Ni le milieu dans lequel elle a vécu, ni les enseignements qu'elle a reçus ne l'ont préparée à ce rôle effacé et subalterne. [...] Ses idées sont arrêtées, ses goûts formés, et le problème à résoudre est de choisir celui qui, les partageant, saura le mieux les réaliser⁹¹.

D'ailleurs Varigny mentionne que l'Américaine n'hésitera pas à suivre celui qui lui plaît s'il désire partir à l'étranger ou dans un autre État, alors que « pareilles perspectives [...] feraient reculer une jeune fille française, et plus encore peut-être ses parents⁹² ».

La jeune fille américaine n'est pas à la recherche d'un prince charmant. Aux dires de Varigny, l'Américaine n'est pas une rêveuse, ce qu'on peut attribuer en bonne part à la coéducation:

De bonne heure en contact avec des compagnons de son âge, son imagination s'est assagie; pas d'envolées dans un monde mystérieux : des types vivants et non plus d'in vraisemblables héros; les mirages trompeurs remplacés par une prosaïque réalité; le bon sens supplantant les poétiques illusions; la clairvoyance se substituant aux vagues rêveries et aux mystiques élans.⁹³

Le flirt

La « démystification » du jeune homme se fait aussi travers du flirt, ou de la *flirtation*. C'est par ce moyen que la jeune fille en vient à déterminer qui sera son futur mari. Pour ce faire, ses parents et la société lui laissent le champ libre : la jeune fille est seule maîtresse d'elle-même. Selon Varigny :

Le privilège de flirter est aussi sacré et aussi imprescriptible aux États-Unis que le sont chez nous les immortels principes de 1789. S'il ne figure pas tout au long dans la constitution américaine, on l'estime implicitement contenu dans la Déclaration des Droits de l'homme, — et partant de la femme, — qui autorise tout citoyen de la grande république à se livrer de son mieux à la recherche du bonheur, *pursuit of happiness*. La

flirtation étant un des moyens de l'atteindre, l'intimité temporaire qu'elle crée entre jeunes gens et jeunes filles est acceptée et respectée⁹⁴.

Elle est donc laissée libre d'aller où elle veut, dans certaines circonstances devant être accompagnée d'un chaperon, qu'elle peut toutefois choisir elle-même. Bourget déclare : « Que les jeunes filles des meilleures familles sortent seules en voiture et à pied, c'est un détail de mœurs tellement connu qu'on aurait honte de le citer, sinon pour le traduire dans sa vérité. C'est la preuve de leur libre allure et aussi du respect que les Américains ont pour elles⁹⁵ ». En effet, l'attitude des Américains envers les jeunes filles diffère grandement de celle des Français, et Dugard rapporte que les jeunes Américaines « s'offens[e]nt du ton, des manières, des regards, des hommes d'Europe, qui jamais ne leur semblent assez respectueux⁹⁶ ». Dugard établit une distinction entre la galanterie française et le respect américain envers les femmes, qui se manifeste par « une attention continue à se rendre utile et à leur plaire⁹⁷ ». Dans *Histoire des femmes en Occident*, l'historienne du droit Nicole Arnaud-Duc souligne d'ailleurs qu'« [a]ux États-Unis, grâce à l'action politique des femmes, rendue possible par l'obtention des droits civiques, la *séduction* est sévèrement punie⁹⁸ », ce qui confirme peut-être l'affirmation de Varigny d'après qui « [e]ntre la jeune fille irritée, les pères et les frères armés [et] les tribunaux toujours prêts à leur infliger d'écrasantes indemnités » les plus en danger ne seraient pas les jeunes filles allant seules mais les jeunes hommes qui pourraient les offenser⁹⁹! C'est ce respect de la femme et cette protection juridique qui leur permet, entre autres, de voyager seules aux États-Unis (et par extension, une fois cette habitude prise, de voyager ailleurs)¹⁰⁰.

Mais revenons au flirt et tentons de comprendre en quoi il consiste exactement. Selon Marie Dugard, les Américains jugent les Français « trop frivoles » pour « apprécier le sérieux » du flirt¹⁰¹. Selon certains récits, il s'agirait simplement de « relations amicales, où entre naturellement quelque coquetterie, mais toujours innocente [...]; un jeune homme qui s'en autoriserait pour sortir de la discrétion serait aussitôt éconduit et même, en certains cas, poursuivi par les lois¹⁰² ». Selon l'historienne Yvonne Knibiehler, au contraire, « Les jeunes filles sortent sans chaperon avec les garçons de leur choix et rentrent tard dans la nuit : journaux intimes et correspondances révèlent le plaisir qu'elles éprouvent à être embrassées, caressées, et à rendre au centuple¹⁰³ ». Qui croire? Peut-être les comportements varient-ils selon les milieux.

Quoi qu'il en soit il ne faut jamais oublier qu'on ne peut parler de « la » jeune fille qu'en gardant en tête que ce n'est qu'une généralisation pratique et qu'il y a, au fond, plusieurs jeunes filles ayant toutes des comportements plus ou moins similaires. Cependant il est agréable de penser, comme Dugard, que la compétition entre jeunes hommes pour l'obtention de la main d'une jeune fille, plus grande en Amérique qu'en Europe, « oblig[e] l'homme à se perfectionner et [crée] une sorte de sélection au profit des meilleurs¹⁰⁴ ».

Mariage et divorce

Abordons finalement la question du mariage et du divorce en Amérique. Selon Varigny comme selon Bourget¹⁰⁵, le mariage n'apporte pas beaucoup d'avantages à la jeune fille, du moins lorsqu'on la compare à l'Européenne. Selon Varigny :

Si la jeune fille européenne conquiert l'apparence de la liberté en se mariant, la jeune fille américaine aliène la réalité de la sienne; la première débute dans la vie mondaine, la seconde y renonce d'ordinaire; d'autres préoccupations, d'autres soins vont l'absorber, sa vie de plaisirs est finie, la vie sérieuse avec ses responsabilités et ses devoirs commence¹⁰⁶.

Varigny considère que le mariage européen est plus amusant que le mariage américain, ce qui expliquerait selon lui que les Américaines marient des Européens¹⁰⁷. Le témoignage de Marie Dugard va dans le sens inverse : selon elle, même mariée, la femme américaine garde toute son indépendance et « sait protéger son individualité contre les routines du ménage, conserver au dehors une activité sociale, le plus souvent philanthropique, [...] et ainsi le mariage, au lieu d'être l'annulation de la femme [...] est l'union de deux personnalités qui se complètent mutuellement et collaborent à l'œuvre générale¹⁰⁸ ». Elle rappelle que les femmes mariées ont plus de droits aux États-Unis, entre autres qu'elles peuvent « vendre, hériter, gérer [leurs] biens, disposer du produit de [leur] travail, faire des opérations de bourse sans l'autorisation du mari, et, en plusieurs États, à la mort de l'époux, la tutelle des enfants [leur] revient de plein droit¹⁰⁹ ». Notons que ces droits remontent au *Married Women's Property Act* voté en 1848¹¹⁰.

Les États-Unis sont aussi bien connus, à l'époque, comme un pays où le divorce est beaucoup plus répandu et beaucoup plus facile à obtenir qu'en France, où il avait été aboli en 1816 et n'a été réintroduit qu'en 1884. Cependant, les lois régissant le mariage et le divorce varient d'un État à un autre et il en va donc de même pour les conditions permettant d'obtenir

le divorce¹¹¹. Dugard souligne aussi que « les frais excessifs de la procédure en restreignent le nombre » et que même aux États-Unis les divorces restent l'exception¹¹². D'autre part, aux Français reprochant au divorce de mener à la banalisation du mariage¹¹³, les Américains répondent que grâce à lui, les relations extraconjugales n'existent presque pas aux États-Unis, ou du moins sont une rareté. Les voyageurs d'Europe remarquent avec surprise qu'en effet, rares sont les Américains mariés qui ont des maîtresses¹¹⁴. Ils se montrent même surpris des mœurs françaises, « qui interdi[sent] le flirt avec une jeune fille et autorise[nt] à courtiser une femme mariée¹¹⁵ ». Comme l'affirme ironiquement Mrs. Montgomery dans *L'Américaine*, en faisant référence à l'adultère: « vos Françaises avaient trouvé le moyen facile de ne pas divorcer... même avant la loi. Elles divorçaient par contrebande! Ma foi, j'aime encore mieux l'Américaine! [...] C'est plus loyal, c'est plus honnête, c'est plus franc!¹¹⁶ ».

Nous avons fait un tour d'horizon de la perception des Américains et des Américaines en France, montré quelles étaient les principales différences culturelles entre Américains et Français et d'où provenaient celles concernant l'attitude des jeunes filles américaines. Nous avons vu que les Français avaient tendance à percevoir l'attitude des Américains comme « conquérante » et qu'ils se sentaient menacés par leur influence dont ils voyaient déjà les effets à l'œuvre chez leurs compatriotes. La rhétorique qui avait cours à l'époque – empruntant un vocabulaire issu de la biologie, dû à la popularité des thèses de Darwin – opposait de façon implicite la « race » française en déclin, à la « race » américaine, jeune, vigoureuse, énergique et se développant sainement en respectant la sélection naturelle. Les Français avaient conscience que le caractère américain allait mieux que le leur avec les progrès techniques et l'industrialisation, bref avec la « vie moderne », mais résistaient encore à modifier leur comportement. Cette opposition, ce tiraillement entre tradition française et influence américaine était particulièrement visible en la personne de la jeune fille française, qui commença à la fin du siècle à flirter, même si l'institution de la dot était maintenue et que sa liberté était loin d'être aussi grande que celle de la jeune américaine.

Lecteurs d'aujourd'hui, nous ne sommes plus vraiment choqués par les agissements des jeunes filles américaines, qui sont en quelques sortes les ancêtres de ceux des adolescentes

d'aujourd'hui. En effet, les Français avaient bien raison de sentir leurs mœurs menacées par celles des Américains puisqu'avec le recul, nous savons que ce sont ces dernières qui l'ont emporté, et ce des deux côtés de l'Atlantique. Opposer les comportements des Américaines à leur perception par les Français, c'est donc en somme opposer une mentalité qui nous semble vieillie à celle que nous avons aujourd'hui, et adopter un autre point de vue sur la société qui est la nôtre. Au Québec, puisque nous sommes souvent décrit comme étant à mi-chemin entre la France et les États-Unis, une telle étude est particulièrement instructive puisqu'elle nous révèle aussi combien différents sont les terreaux dans lesquels puisent nos racines et ce qui rend notre personnalité si hybride.

-
- ¹ Angenot, Marc, « "La fin d'un sexe" : le discours sur les femmes en 1889 », *Romantisme*, vol. 19/ n° 63, 1989.
- ² Jean-Pierre A. Bernard, « Paris qui s'en va », *Les Deux Paris : les représentations de Paris dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, p. 217.
- ³ Charles de Varigny, *La Femme aux États-Unis*, Paris, Armand Colin et cie, 1893, p. 1.
- ⁴ Jean Gayon, « Le corps racialisé. Le philosophe et la notion de race », *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, sous la direction de Gilles Boëtsch, Christian Hervé et Jacques J. Rozenberg, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2007, p. 277.
- ⁵ *Ibid.*, p. 280.
- ⁶ *Ibid.*, p. 281.
- ⁷ *Ibid.*, p. 282.
- ⁸ *Ibid.*, p. 282.
- ⁹ *Ibid.*, p. 283.
- ¹⁰ Jules Clarétie, *L'Américaine: roman contemporain*, Paris, Fayard frères, 1900, p. 10.
- ¹¹ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 316.
- ¹² Jean-Pierre A. Bernard, *op. cit.*, p. 218.
- ¹³ Paul Bourget, « IV. Le monde. – II. Les femmes et les jeunes filles », *Outre-mer. Notes sur l'Amérique*, Paris, Alphonse Lemerre, 1895, p. 90-91.
- ¹⁴ Marie Dugard, *La Société américaine*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1895, p. 212.
- ¹⁵ Ce livre semble avoir eu une certaine influence, puisque des passages en ont été cités dans Monnier-Wissocq, *Flirts. Silhouettes de jeunes filles étrangères*, Paris, Stock, 1903, p. 55-63 et que des passages en sont copiés intégralement, mais non cités, dans Philippe Deschamps, *À travers les États-Unis et le Canada : récits de voyage*, Paris, Ernest Leroux, 1896, p. 22-28. Voir entre autres les pages 24 et 25 qui reprennent des passages de Bourget (1895) et les pages 111, 112, 117 (à moins que ce ne soit l'inverse et que ce soit Bourget qui ait copié Deschamps).
- ¹⁶ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 145.
- ¹⁷ *Ibid.*, p. 105-106.
- ¹⁸ Voir à ce sujet : Arnoult Fremy, « L'Américain », *Les Étrangers à Paris*, sous la direction de Desnoyers et al., Paris, P. Martinon, 1844, p. 389-408.
- ¹⁹ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 38.
- ²⁰ *Ibid.*, p. 86.
- ²¹ *Ibid.*, p. 47.
- ²² Paul Hervieu, *Flirt*, Paris, Arthème Fayard, 1890, p. 121.
- ²³ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 146.
- ²⁴ *Ibid.*, p. 134.
- ²⁵ Jules Clarétie, *op. cit.*, p. 49.
- ²⁶ *Ibid.*, p. 50.

- ²⁷ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 243-244.
²⁸ Voir les œuvres de Clarétie (pages 23 et 81) et de Bourget (pages 16 et 103).
²⁹ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 110.
³⁰ Jules Clarétie, *op. cit.*, p. 96.
³¹ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 25-26.
³² Marie Dugard, *op. cit.*, p. 40.
³³ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 110.
³⁴ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 40-41.
³⁵ *Ibid.*, p. 46.
³⁶ *Ibid.*, p. 183-184.
³⁷ *Ibid.*, p. 311.
³⁸ *Ibid.*, p. 188-193.
³⁹ *Ibid.*, p. 9.
⁴⁰ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 119-122.
⁴¹ Jules Clarétie, *op. cit.*, p. 10-11.
⁴² Paul Bourget, *op. cit.*, p. 122.
⁴³ *Ibid.*, p. 103.
⁴⁴ Geneviève Fraisse, Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident : Le XIX^e siècle*, Paris, Éditions Perrin, 2002, t. 4, p. 529.
⁴⁵ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 117.
⁴⁶ *Ibid.*, p. 304.
⁴⁷ *Ibid.*, p. 9.
⁴⁸ *Ibid.*, p. 242.
⁴⁹ Edmond de Goncourt, *Chérie*, Paris, Eugène Fasquelle, 1984 [1901], p. 233-234.
⁵⁰ Paul Hervieu, *op. cit.*, p. 30.
⁵¹ Geneviève Fraisse, Michelle Perrot (dir.), *op. cit.*, p. 557.
⁵² Paul Bourget, *op. cit.*, p. 113.
⁵³ Edmond de Goncourt, *op. cit.*, p. 264.
⁵⁴ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 8-9.
⁵⁵ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 120-121.
⁵⁶ *Ibid.*, p. 35.
⁵⁷ *Ibid.*, p. 225.
⁵⁸ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 82.
⁵⁹ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 317.
⁶⁰ Jules Clarétie, *op. cit.*, p. 150-152.
⁶¹ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 167.
⁶² Paul Bourget, *op. cit.*, p. 111.
⁶³ Jules Clarétie, *op. cit.*, p. 40-41.
⁶⁴ Paul Hervieu, *op. cit.*, p. 111.
⁶⁵ *Ibid.*, p. 115. Je souligne.
⁶⁶ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 207-208.
⁶⁷ *Ibid.*, p. 218.
⁶⁸ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 49-50.
⁶⁹ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 218 et 242.
⁷⁰ *Ibid.*, p. 244-245.
⁷¹ *Ibid.*, p. 246.
⁷² *Ibid.*, p. 247-248.
⁷³ *Ibid.*, p. 168-169.
⁷⁴ *Ibid.*, p. 8.
⁷⁵ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 104.
⁷⁶ *Ibid.*, p. 259.
⁷⁷ *Ibid.*, p. 103.
⁷⁸ *Ibid.*, p. 191.

- ⁷⁹ *Ibid.*, p. 117.
⁸⁰ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 97.
⁸¹ *Ibid.*, p. 280.
⁸² *Ibid.*, p. 280.
⁸³ *Ibid.*, p. 289, 293 et 294.
⁸⁴ Geneviève Fraisse, Michelle Perrot (dir.), *op. cit.*, p. 524.
⁸⁵ Jules Clarétie, *op. cit.*, p. 30.
⁸⁶ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 119.
⁸⁷ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 177.
⁸⁸ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 77-81.
⁸⁹ *Ibid.*, p. 90-91.
⁹⁰ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 137-138.
⁹¹ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 93-94.
⁹² *Ibid.*, p. 305.
⁹³ Charles de Varigny, *op. cit.*, 1893, p. 87-88.
⁹⁴ *Ibid.*, p. 94-96.
⁹⁵ Paul Bourget, *op. cit.*, p. 103-104.
⁹⁶ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 309.
⁹⁷ *Ibid.*, p. 10.
⁹⁸ Geneviève Fraisse, Michelle Perrot (dir.), *op. cit.*, p. 129.
⁹⁹ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 98.
¹⁰⁰ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 138.
¹⁰¹ *Ibid.*, p. 167-168.
¹⁰² *Ibid.*, p. 169-170.
¹⁰³ Geneviève Fraisse, Michelle Perrot (dir.), *op. cit.*, p. 410.
¹⁰⁴ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 293.
¹⁰⁵ Paul Bourget, *op. cit.*, 1895, p. 112.
¹⁰⁶ Charles de Varigny, *op. cit.*, p. 118-120.
¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 244-245.
¹⁰⁸ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 173-174.
¹⁰⁹ Marie Dugard, *op. cit.*, 1895, p. 171.
¹¹⁰ Pour plus de détails, voir la page consacrée aux « Married Women's Property Laws » sur le site internet de la *Law Library of Congress* : http://memory.loc.gov/ammem/awhhtml/awlaw3/property_law.html.
¹¹¹ Charles de Varigny, *op. cit.*, 1893, p. 155.
¹¹² Marie Dugard, *op. cit.*, p. 171-172.
¹¹³ Jules Clarétie, *op. cit.*, p. 157-158.
¹¹⁴ Geneviève Fraisse, Michelle Perrot (dir.), *op. cit.*, p. 435.
¹¹⁵ Marie Dugard, *op. cit.*, p. 176.
¹¹⁶ Jules Clarétie, *op. cit.*, p. 159.